

Complément au règlement général 2020

N.B. Instructions à faire suivre auprès du responsable du montage du stand ainsi qu'à l'équipe commerciale présente sur le salon.

1. LIEU

Hall Tournai-Expo : rue du Follet, 30 – 7540 Kain (Tournai)
Accès : E 42 - 429 sortie 33 - R 48 (Tournai – Renaix)

2. DATES

Samedi 18 - dimanche 19 - lundi 20 et vendredi 24 - samedi 25
– dimanche 26 janvier 2020

3. HEURES D'OUVERTURE

Exposants : de 9 à 19h30 - Visiteurs : de 10 à 19 h

4. SECRETARIAT ORGANISATEUR

Le secrétariat est situé au rez-de-chaussée de la pyramide (voir plan au verso).

Ouvert du **lundi 13 janvier au lundi 27 janvier 2020**

Horaires durant la période de montage / démontage :

de 7h30 à 12h et de 13h à 18h00

Horaires durant le salon : de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

5. ACCES EXPOSANTS

Durant le salon, l'accès des exposants se fait par la porte A de 9h à 10h (voir plan au verso). Cette porte est verrouillée à 10h.

A partir de 10h, l'accès des exposants et des visiteurs se fait exclusivement par la « Pyramide ».

Le port du badge est obligatoire pour le libre passage au contrôle et durant le salon.

6. PAIEMENT FACTURE DU SOLDE

Le paiement intégral des factures doit nous parvenir avant le 13 décembre 2019

Les documents, fournitures et services repris aux postes 7/8/11/12 et 13 seront disponibles **après paiement des factures**

7. AUTORISATION DE MONTAGE

L'exposant (ou son monteur) devra présenter la carte mauve (**nomminative**) « AUTORISATION DE MONTAGE » au préposé du local technique (porte B) avant le montage du stand.

La carte sera **expédiée après paiement des factures**.

8. MONTAGE (accès porte B)

Du lundi 13 au vendredi 17 de 7h30 à 18h.

Les camions ont accès au hall :

- les lundi 13 et mardi 14 de 7h30 à 18h.
- le mercredi 15 de 7h30 à 12h.

Montage anticipé (vendredi 10 janvier **de 8h30 à 17h**).

sur demande : supplément de 80€ en échange de quoi une carte rouge « **Montage anticipé** » vous sera délivrée, elle sera à présenter au préposé du local technique (porte B) avant le montage du stand.

SAUF EXPOSANTS EN ZONE GRISE OU NOIRE voir consignes sur le plan au verso.

9. COFFRETS & SERVICES ELECTRIQUES / MANUTENTION

* Les coffrets électriques réservés sont à retirer au local technique.

Restitution du coffret au plus tard le mardi 28 janvier avant 12 h

* Fiche de raccordement (type EURO) paiement comptant:

- fiche bleue (max 16 amp) = 12,10 € TTC
- fiche rouge (+ 16 amp) = 24,20 € TTC

Service dépannage électrique par le personnel de l'organisation.

Aucune intervention ne peut être demandée au personnel du hall Tournai-Expo.

* Toute manutention à l'aide de l'élévateur à fourche doit être demandée à notre service technique qui est seul habilité à son utilisation.

10. CONTROLE (Vincotte / Pompiers)

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier à partir de 9h
inscription au local technique (voir plan au verso)

11. BADGES EXPOSANTS

Les badges seront **expédiés à partir du vendredi 13 décembre 2019, après réception des paiements.**

12. PARKINGS EXPOSANTS (voir plan au verso)

1. Période de montage/démontage : carte d'identification à retirer au local technique (porte B) à apposer en permanence sur le pare-brise (voitures et camions)
2. Période de salon : Les cartes seront **expédiées après paiement des factures**

* **PARKING « PYRAMIDE »** carte d'accès jaune (**nomminative et numérotée**) à présenter au contrôle et à apposer en permanence de manière visible sur le pare-brise. Votre emplacement numéroté correspond au n° repris sur la carte d'accès.

Obligation d'utiliser l'emplacement numéroté correspondant au N° repris sur votre carte

13. CARTES « ENTREE GRATUITE »

Les cartes d'entrées seront **expédiées à partir du vendredi 13 décembre 2019 après réception des paiements.**

Interdiction de distribuer sur la voie et lieux publics (exemple : parking et entrée de Tournai-Expo) et de revente.

14. SOIREEES EXPOSANTS !!!

Les soirées auront lieu le lundi 20 et le samedi 25 de 19 à 21h

Les deux invitations se dérouleront à l'étage de la Pyramide

INVITATION CORDIALE A TOUS NOS EXPOSANTS

15. DEMONTAGE

Dimanche 26 janvier de 19h à 21h (*uniquement petit matériel/Véhicules interdits*)

Lundi 27 janvier de 7h30 à 19h et mardi 28 janvier de 7h30 à 12h

SAUF EXPOSANTS EN ZONE GRISE OU NOIRE voir consignes sur le plan au verso.

16. PROPRETE EMPLACEMENT

L'emplacement sera rendu vide et propre y compris l'enlèvement des bandes adhésives

Toute prestation devant être effectuée par notre personnel sera facturée à 50€ HTVA /heure

Evacuation hors délai : supplément de 250€ HTVA/jour

17. DECHETTERIE

Pendant la période de Montage / Démontage : possibilité de déposer vos déchets dans les containers appropriés **triage SVP**

18. CONTROLE DES TRAVAILLEURS

Attention !! Contrôle éventuel de l'inspection du travail : N'oubliez pas les cartes de travailleur

Organisation : COMEXPO asbl
0476 23 48 10